

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 259

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

259

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand

No 259 7 février 1974

Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc

Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974: 30 francsAdministration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

Soleure, une fête en vase clos

L'abondance ! Voir tous les films tournés en Suisse pendant un an, c'est rester devant un écran six jours de midi à minuit, avec une petite pause de sept à huit. Les organisateurs des Journées du cinéma suisse de Soleure, qui ne se résignent pas (avec raison) à opérer une sélection dans le matériel qu'on leur propose, ont transformé leur « week-end » en « semaine ». Et il leur reste assez de pellicule impressionnée pour mettre sur pied des journées des débutants dans la première semaine de mars. Sur cette lancée, pour son dixième anniversaire en 1976, Soleure pourrait bien se transformer en « quinzaine ».

Des salles de projection comblées à chaque séance, des films à ne plus savoir qu'en faire (quatorze longs métrages cette année, et le reflux n'est pas pour demain), un « festival » qui conserve contre vents et marées son caractère propre d'exposition libre, un système d'aide à la production et à la réalisation dans lequel la Confédération, devenue le plus gros producteur de films de notre pays, commence à prendre son rôle au sérieux, tout va bien, semble-t-il pour le cinéma produit en Suisse ! Pas si sûr ; Soleure est une fête, mais une fête en vase clos !

Les films suisses restent inconnus des spectateurs suisses. Parce que le grand écran ne connaît pratiquement plus le travail en 16 mm (avant de le redécouvrir peut-être grâce aux techniques de « gonflage » actuelles) dans lequel se cantonnent nos cinéastes à petits budgets, parce que les réseaux de distribution traditionnels ignorent de plus en plus les courts et moyens métrages (un long métrage par programme, pour amortir au plus vite les installations en multipliant les séances...), parce que le film suisse n'est pas rentable jusqu'à nouvel avis pour l'industrie du cinéma qui contrôle les salles.

Quelques exceptions, comme de juste. On connaît un peu Tanner, Soutter, Goretta, Yersin ou Daniel Schmid, et de l'autre côté de la Sarine, Seiler ou

Radanowicz ; bientôt, va apparaître Thomas Körf. Mais tous les autres ? Voués à ne jamais connaître l'aération que procure un public, ils ressentent leurs problèmes pour les habitués de la célébration annuelle des bords de l'Aar. Avec une arrière-pensée, qui n'est qu'un vœu à demi formulé : passer un soir à la télévision.

Il y a là plus qu'une question de distribution des auteurs suisses à travers le pays, une question qu'on pourrait confier à un organisme central, plus efficace que l'actuel Filmpool, c'est-à-dire aux pouvoirs plus étendus. En fait, le cinéma produit en Suisse perd son originalité, sa liberté, en guettant un passage sur le petit écran. Reprenant à sa charge toutes les limites de l'expression télévisuelle, il s'émascule pour convenir aux censeurs de la SSR. C'est ainsi que les cinéastes suisses-allemands, tentés de passer du documentaire à la fiction — cette évolution était particulièrement visible cette année — sont restés le plus souvent à mi-chemin, attentifs avant tout à garder une forme qui convienne à la télévision, tout en tentant de libérer leur imagination : un mélange indigeste. Même réserve, même insuffisance sur le plan de l'analyse politique, calculée sur mesure pour ne pas dépasser les bornes télévisuelles.

Et se développe, se multiplie, un cinéma résigné à n'avoir pas d'interlocuteur, un cinéma qui perd ses exigences propres.

L. B.

DANS CE NUMÉRO

P. 2: Courrier; p. 3: Dossier de l'éditorial: les cellières de l'habitué des salles obscures helvétiques — Tous les moyens sont bons pour museler les mass media; p. 4/5: Avion de combat: pourvu qu'il vole — Contre-information dans l'armée; p. 6: Le carnet de Jeanlouis Cornuz — La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 7: Apprentis de tous les pays...; p. 8: Fribourg: Humour et politique.